



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conseillers d'orientation

Question écrite n° 1281

Texte de la question

M. Marcel Dehoux attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le financement de la formation et du développement des services d'information et d'orientation. En effet, trois centres de formation de conseillers d'orientation stagiaires ont vu leurs crédits diminuer de moitié. C'est pourquoi, il lui demande les mesures qu'il entend adopter pour que cette profession, qui se sent menacée, puisse exercer pleinement ses missions.

Texte de la réponse

Les trois centres de formation des conseillers d'orientation psychologues de Lille, Marseille et Paris se sont vu notifier à la fin du mois de juillet le versement d'une subvention complémentaire de fonctionnement destinée à assurer leur fonctionnement normal. Compte tenu de cette subvention, le montant des crédits alloués à chaque centre en 1997 s'élève à 1 076 000 francs pour l'Inetop, 450 000 francs pour le centre d'Aix et 400 000 francs pour celui de Lille. A ces crédits s'ajoutent des crédits attribués aux recteurs d'académie au titre de la formation des conseillers d'orientation stagiaires. Les attributions cumulées effectuées par l'administration centrale au titre de l'enseignement supérieur et de l'enseignement scolaire, ainsi que par les rectorats, s'élèvent à 2 489 200 francs pour l'Inetop, à 630 000 francs pour le centre d'Aix et à 567 700 francs pour le centre de Lille. Ainsi, au total, l'ensemble des crédits de fonctionnement s'élève en 1997 à 3 687 500 francs pour un effectif global de 205 stagiaires (1re et 2e années), ce qui représente en moyenne près de 18 000 francs par stagiaire.

Données clés

Auteur : [M. Marcel Dehoux](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1281

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 1997, page 2395

Réponse publiée le : 27 octobre 1997, page 3708